

## Document d'information

### Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) Session approfondissement « Animation de jeux sportifs » Sessions 2024

#### Titre de la formation et références

**BAFA session Approfondissement - Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs.**

**Diplôme enregistré au RNCP :** NON

**Niveau de formation :** Sans équivalence de niveau

**Code NSF :** 335 (Animation sportive, culturelle et de loisirs)

**Formacode :** 44067- Animation socioculturelle

**Code ROME :** G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

**Textes de référence :**

- *Code de l'action sociale et des familles : Sous-section 1 : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (Articles D432-10 à D432-11)*
- *Arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs*

**A noter :** Cette formation est portée par le CFAG (Centre de Formation d'Animateurs et de Gestionnaires) et est organisée en partenariat avec l'IMSAT dans le respect de la réglementation en vigueur et des exigences imposées par le porteur.

#### Public visé

Profil : La formation s'adresse à toute personne désireuse d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs). Avec ou sans expérience dans l'animation.

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur/animateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante : <http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

#### Prérequis

Le(la) candidat(e) doit :

- ✓ Être inscrit sur le site <https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>
- ✓ Avoir validé les 2 premières parties du BAFA (formation générale et stage pratique)

## Conditions d'accès et délais

- ✓ Demander le dossier d'inscription : [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr)
- ✓ Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés

Après étude de la validité des conditions d'accès, le candidat reçoit une convocation au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

## Equivalences

Les fonctions d'animation peuvent être exercées, sous conditions, par les titulaires de certains diplômes dont la liste est fixée par arrêté (par exemple les diplômes délivrés par la Fédération du scoutisme français, les BPJEPS, etc.)

## Objectifs de la formation :

### 1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

Le BAFA permet d'encadrer, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative.

Cette formation poursuit les objectifs suivants :

#### ***Mettre en place une ou plusieurs séances d'activité jouée(s) sur un thème sportif :***

- ✓ Correspondant à un objectif éducatif
- ✓ En garantissant la sécurité physique, morale et affective des enfants dont ils ont la responsabilité
- ✓ Organisée en fonction d'un public précis et reconnu
- ✓ En ayant une démarche d'évaluation de ses actions

#### ***Maitriser les connaissances liées à un panel de jeux sportifs***

- ✓ Au niveau des règles et de leurs adaptations
- ✓ Au niveau de l'organisation de tournois simples

#### ***Développer un savoir, un savoir être, un savoir faire***

- ✓ Au niveau de leur pratique personnelle
- ✓ Au niveau de leurs attitudes
- ✓ Au niveau de leur animation
- ✓ Au niveau de leurs démarches pédagogiques

#### ***Maitriser le cadre réglementaire d'intervention en tant qu'animateur pour enfants et adolescents***

- ✓ Cadre législatif
- ✓ Domaines d'intervention

### 2/ Suites de parcours et les débouchés :

Pour obtenir le BAFA complet, le candidat doit suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

1/ Une session de formation générale qui permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation (8 jours minimum)

2/ Stage pratique dans un séjour de vacances, un accueil de scoutisme ou un accueil de loisirs qui permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours minimum)

3/ Session d'**approfondissement** (6 jours minimum) ou de **qualification** (8 jours minimum) qui permet d'approfondir, de compléter, d'analyser les acquis et besoins de formation, et qui peut se dérouler à l'étranger

La durée de la formation ne peut excéder 30 mois sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis. Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la formation générale et le stage pratique.

Par la suite, l'animateur pourra s'il le souhaite passer le BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur) ou un BPJEPS ou autre diplôme professionnel pour se professionnaliser dans le champ de l'animation.

### Contenus de la formation :

Nous avons structuré une organisation de formation basée sur les grandes thématiques du BAFA et de l'approfondissement « animation de jeux sportifs ». Les modules de formation sont les suivants :

#### **Module 1 : les publics jeunes**

Approche des différentes étapes du développement de l'enfant sur les plans affectif, moteur, intellectuel et social ; leurs principales caractéristiques par tranche d'âges...

- ✓ Être capable de connaître les publics jeunes et les caractéristiques essentielles de leur développement de 6 à 16 ans : les différentes étapes du développement de l'enfant sur les plans psychomoteurs, affectif, intellectuel et social
- ✓ Être capable de connaître et de respecter le temps de vie de l'enfant
- ✓ Être capable d'intégrer les principales méthodes pédagogiques : les démarches pédagogiques, leurs utilisations en fonction des publics et des situations

#### **Module 2 : la séance d'initiation**

Les fondements de l'organisation d'une séance (sécurité, temps de pratique...) ; principaux critères à prendre en compte pour l'organisation d'une séance...

- ✓ Être capable d'organiser des séances d'initiation sportive
- ✓ Les fondements : détermination des temps de pratique, règles de sécurité, ludisme, respect des objectifs éducatifs, détermination d'objectifs en relation avec le projet pédagogique, les contraintes d'organisation (matérielle, météorologique...)
- ✓ Être capable de préparer des séances : étude d'une grille adaptée et simplifiée
- ✓ Être capable d'animer des séances d'animation sportive : l'attitude de l'animateur, les rôles de l'animateur, les moyens facilitant l'animation
- ✓ Être capable de programmer des séances : insertion d'une séance dans un projet pédagogique, détermination d'objectifs éducatifs et sportifs, détermination des temps de repos, détermination des horaires

#### **Module 3 : le cadre législatif**

Lois régissant les interventions BAFA, leurs prérogatives...

- ✓ Être capable de mobiliser les connaissances principales relatives à la réglementation en vigueur dans les accueils collectifs de mineurs
- ✓ Être capable de connaître les cadres d'intervention du BAFA

#### **Module 4 : les activités physiques et sportives**

Les jeux pré-sportifs :

- ✓ Être capable de connaître et de mettre en place des jeux pré-sportifs (ex. ballon prisonnier, PRV...) : études de cas théoriques et pratiques
- ✓ Être capable d'adapter les jeux aux supports sportifs : comment choisir les adaptations en fonction des principaux objectifs sportifs ? Comment les faire évoluer ?

Les jeux sportifs : les jeux collectifs, les jeux d'adresse, les jeux d'opposition

- ✓ Être capable de connaître et d'intégrer les principales règles des jeux collectifs : football, basket-ball, handball, hockey, base-ball, balle ovale, volley-ball, ultimate
- ✓ Être capable de connaître et d'intégrer les principales règles des jeux d'adresse : tennis, tennis de table, badminton...
- ✓ Être capable de déterminer des objectifs simples pour les jeux sportifs : détermination d'objectifs généraux, détermination d'objectifs spécifiques...
- ✓ Être capable de mettre en place une séance sportive en jeux sportifs : étude de cas théoriques, mise en pratique, adaptation aux objectifs éducatifs...

#### Jeux gymniques et activités d'expression corporelle

- ✓ Être capable de connaître et de mettre en place des activités gymniques : différents éléments, types de parcours, le matériel, éléments corporels, assouplissements...
- ✓ Être capable de connaître et de mettre en place des activités gymniques ou d'expression corporelle

#### **Module 5 : les tournois**

##### L'organisation de manifestation « à grande échelle »

- ✓ Être capable de connaître et de choisir les différentes formules de jeux et de tournois : les formules du type championnat, les formules du type tournoi, les formules mixtes, cadre législatif des manifestations
- ✓ Être capable d'organiser des jeux et des tournois : gestion du temps, gestion des moyens, gestion du personnel, mise en place, affichage, tableau
- ✓ Être capable d'adapter les règles des tournois et des jeux : les différentes adaptations possibles (matérielles, temporelles, au niveau des règles, ...)

#### **Module 6 : les conduites à risque**

Les conduites à risque, prévention, les addictions, hygiène corporelle et alimentaire...

## Suivi et modalités d'évaluation

### 1/ Suivi des stagiaires :

- ✓ Un directeur de session est désigné par session de formation.
- ✓ Un à 2 formateurs sont désignés par session de formation (en fonction du nombre d'inscrits)

Ils évaluent ensemble les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.

- ✓ Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires.
- ✓ Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

### 2/ Processus d'évaluation :

Nous proposerons trois types d'évaluation :

- ✓ L'évaluation diagnostique : elle permet d'initialiser le cursus de formation par rapport aux objectifs donnés et de mettre en œuvre des actions de formations adaptées. Cette phase d'évaluation diagnostique permet enfin d'introduire et d'explicitier le ruban pédagogique de la session.
- ✓ L'évaluation formative : elle a pour but de suivre la progression des stagiaires par rapport aux objectifs opérationnels et de décider la mise en œuvre d'actions correctives éventuelles. L'équipe de formation effectue régulièrement des bilans des acquis, propices à une analyse régulière des difficultés rencontrées. Nous engageons de plus des dispositions permettant la mise en œuvre de modalités d'auto-évaluation.
- ✓ L'évaluation des compétences : sur la base des référentiels de formation, notre équipe construit des « situations épreuves » permettant de vérifier si les compétences ont été acquises. Enfin, nous faisons participer chaque stagiaire à un bilan final, débouchant sur une appréciation « favorable » ou « non favorable » pour la validation de la session de stage.

Une évaluation quotidienne est effectuée par l'équipe de formateurs. Cette évaluation de l'animateur stagiaire porte sur la connaissance de la fonction d'animateur B.A.F.A ainsi que sur la participation aux temps théoriques et pratiques. Une grille d'évaluation journalière peut être utilisée. Elle permet de mesurer l'évolution du stagiaire tout au long du stage (évaluation formative).

En outre, les temps de pause et de restauration sont propices à une évaluation des stagiaires sur leurs capacités à respecter les règles de vie et de fonctionnement en collectivité, ainsi que leurs aptitudes à montrer un comportement responsable. Des entretiens individuels avec l'équipe de formation seront proposés tout au long du stage, pour notamment opérer certaines régulations si cela s'avère nécessaire.

**Une évaluation plus globale peut être effectuée** : voici quelques items ou critères sur lesquels s'appuient nos évaluations :

- ✓ Sur le plan « administratif » : échange de documents (notamment le livret de formation) ; respect des échéances fixées ; connaissance du fonctionnement de la formation
- ✓ Sur le plan du « comportement, attitude, savoir-être » : ponctualité, assiduité ; présentation vestimentaire, hygiène ; respect des règles, des consignes, du personnel et du matériel ; aisance dans la communication, bon relationnel ; maîtrise de ses émotions ; dynamisme ; autonomie, sens des responsabilités
- ✓ Sur le plan du « travail, investissement » : volonté de réussite ; organisation, efficacité, conscience professionnelle ; capacité d'intégration et de travail en équipe ; capacité de travail ; gestion de la critique et capacité à se remettre en question ; goût de l'initiative
- ✓ Sur le plan des « aptitudes professionnelles dans le champ d'activités concerné » : aptitude à l'animation ; gestion de la sécurité et des cadres réglementaires ; capacité d'adaptation ; disponibilité ; gestion et prise en compte du public ; capacité d'analyse et d'évaluation de ses actions ; sens de la créativité.

## Moyens et méthodes pédagogiques :

### 1/ Equipements et matériels :

- ✓ Nombreuses salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner.
- ✓ Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques de formation
- ✓ Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises.

Il est important de souligner que tous les équipements sont mis à disposition des stagiaires pour travailler dans des conditions optimales de confort et d'efficacité (aucun déplacement, tous les équipements étant disponibles sur place), parmi lesquels :

- ✓ Des terrains de jeux de différentes tailles,
- ✓ Des espaces couverts (Terrains de foot soccer, de tennis, beach),
- ✓ Une installation extérieure (pinède) pour des grands jeux,
- ✓ Un espace scénique pour les veillées notamment.

Les temps de formation « théoriques » sont mis en place dans des salles de formation spécifiques

- ✓ Une salle de formation plénière, d'une grande capacité (estrade, vidéoprojecteur, ...),
- ✓ 2 salles de cours pour travailler en sous-groupe.

Pour la partie « matériel pédagogique », nous mettons à disposition un centre de ressources comprenant un matériel récent, disponible en grande quantité :

- ✓ Activités manuelles : fournitures diverses et originales, ainsi que le matériel « traditionnel » pour que les stagiaires puissent réinvestir aisément leurs acquisitions lors de leur stage pratique,
- ✓ Jeux : des jeux de société, des quizz, sous différents formes (classiques et sur supports papier, ou sur format informatique pour des animations festives)
- ✓ Déguisements, matériel pour le grimage,
- ✓ Centre de ressources documentaires : livres, revues et magazines, recueil de jeux, ...
- ✓ Bornes WIFI pour des recherches sur Internet, partage de données et de pratiques

## **2/ Sur le plan pédagogique :**

Les domaines de compétences exposés dans la section précédentes sont abordés de différentes manières pendant l'action de formation ; toutes reposent sur des **méthodes actives et participatives** basées sur une alternance de cours théoriques et pratiques, avec notamment des mises en situations d'animation et de communication, des jeux de rôles, des problèmes concrets à résoudre.

Nous souhaitons par ce biais :

- ✓ Préserver l'attention, la disponibilité et la qualité d'écoute des publics,
- ✓ Mieux prendre en compte la transversalité des contenus proposés,
- ✓ Harmoniser et hiérarchiser au mieux la progressivité des niveaux de compétences à atteindre,
- ✓ Proposer une formation en adéquation avec la pratique de terrain
- ✓ Développer la dimension réflexive au cœur de toutes les compétences développées.

Nous utilisons ainsi **une pédagogie par objectifs** : ce modèle vise à cibler les différentes capacités à atteindre par les stagiaires au niveau de leur savoir, de leur savoir-être et de leur savoir-faire.

La différenciation des niveaux est effectuée en fonction des capacités de chacun, à des temps repérés, par la mise en place de groupes de travaux dirigés. Cette organisation peut être dérivée à des travaux en ½ groupe, en ¼ de groupe, voire jusqu'à l'individualisation si cela s'avère nécessaire.

### ***Le développement durable***

Notre institut développe des process pédagogiques qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et responsable, et engage des réflexions éducatives et citoyennes autour de la « ressource » : cette idée prégnante notamment dans les activités manuelles se traduit par l'utilisation de matériel recyclé, ainsi que des objets ou des matériaux de récupération (cartons, bouteilles, ...). Cet axe est particulièrement souligné en formation.

## **3/ Qualité des intervenants**

Notre équipe de formation est composée de formateurs expérimentés et diplômés dans le champ de l'animation, identité et qualifications :

LUIGGI Arthur : BPJEPS APT / BPJEPS LTP / DEJEPS DPTR  
CAYOL Aurore : BPJEPS APT / BPJEPS LTP / DEJEPS DPTR  
SORDELLO Manon : BPJEPS LTP / DEJEPS DPTR  
ORENGA Julia : BPJEPS LTP  
BAVEREY Alexandre : BPJEPS APT / DEJEPS DPTR  
GIOVANNI Pierre-Antoine : BPJEPS APT / DEJEPS DPTR

## **Durée de la formation et modalités d'organisation**

### **1/ Lieu de la formation : IMSAT**

Adresse Physique :  
Campus de la grande Tourrache  
Av. François Arago – ZI Toulon Est  
83130 La Garde

Adresse Postale :  
IMSAT  
BP253  
83078 Toulon Cedex 9

Nous proposons aussi des sessions de formation sur Draguignan, Brignoles, Carqueiranne, autres. Pour plus d'informations, nous contacter.

### 2/ Dates et volumes horaires

Plusieurs sessions sont organisées dans l'année, nous contacter  
Session de 6 jours de formation à raison de 7h par jours soit 42h

### 3/ Nombre de stagiaires :

La formation est ouverte pour un effectif de 12 à 40 stagiaires.

### 4/ Organisation de la formation :

Cf. sections « contenus » et « moyens et méthodes pédagogiques »

### 5/ Individualisation de la formation :

Tous les candidats doivent suivre l'intégralité de la formation. En ce sens aucune possibilité d'allègement ou de validation partielle.

## Coût de la formation

**Aucun frais** d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr)

Diplôme		Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs Partie 2 : Approfondissement « Animation de jeux sportifs »
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	NON	/
Contrat de professionnalisation	NON	/
France Travail	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD et cofinancement UE	NON	/
CPF	NON	/
Financement personnel	OUI	200 € en externe* <i>* Une partie de cette somme peut être remboursée par la CAF ou autre organisme en fonction des municipalités, du statut et des droits du bénéficiaire</i>

## Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

### La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- ✓ Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- ✓ Des infrastructures qualitatives
- ✓ Un réseau partenarial conséquent
- ✓ Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- ✓ Un dispositif gratuit
  - d'accompagnement à la **recherche de stage ou d'employeur**, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>
  - de **préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections**, rdv sur <https://www.imsat.co/parcourssat/>
- ✓ Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires

### Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et Pourcentage
<b>Toutes catégories d'actions de formation confondues pour la formation concernée</b>		
<b>Nombres d'entrants</b> Session(s) 2023	Nombres d'apprenants entrés en formation sur la session indiquée	32
<b>Taux de satisfaction</b> Session(s) 2023	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100 %
<b>Taux de réussite</b> Session(s) 2023	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	100 %
<b>Taux d'abandon</b> Session(s) 2023	Nb abandons / nb de stagiaires entrants	0 %
<b>Taux de poursuite d'étude</b> Session(s) 2023	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	Non applicable
<b>Taux global d'insertion professionnelle</b> Session(s) 2023	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	
<b>Taux spécifique d'insertion professionnelle</b> Session(s) 2023	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi dans les métiers visés par la formation / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	
<b>Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour la formation concernée</b>		
<b>Taux de rupture de contrats d'apprentissage</b> Session(s) 2023	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	Non applicable

## Renseignements complémentaires & Contacts

**Vous souhaitez...**

 ... Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site

 ... être **accompagner** dans la **recherche** de **stage** ou d'**employeur**

 ... Vous **préparer aux tests** de sélections et à la **formation**



... Recevoir un **dossier d'inscription**



... Nous poser une **question**

Consulter [www.imsat.co](http://www.imsat.co) Ou écrivez-vous sur [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr)

Contact(s) :

- ✓ Aurore CAYOL : [a.cayol@upv.org](mailto:a.cayol@upv.org)
- ✓ Emma BONNEMORT : [e.bonnemort@upv.org](mailto:e.bonnemort@upv.org) - 06 99 11 66 47
- ✓ IMSAT - [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr) - 04 94 75 24 15

Date de mise à jour du présent document d'information : 11 avril 2024